

**Recommandations pour aborder les défis reliés au
développement de l'agriculture urbains dans le territoire
de Côte-des-Neiges et dans la ville de Montréal**

Mémoire soumis à l'Office de consultation publique de Montréal
dans le cadre de la consultation « Montréal un avenir à cultiver »

Par la Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV)



Juin 2012

INTRODUCTION

Rédigé pendant la frénésie du printemps 2012, alors que nos forces vives sont très mobilisées sur le terrain, ce mémoire ne présentera pas à ce stade une analyse approfondie des obstacles et défis de l'agriculture urbaine dans le territoire d'intervention de notre organisme : le quartier Côte-des-Neiges de l'arrondissement de CDN—NDG. Nous énoncerons plutôt plusieurs recommandations qui sont le fruit de notre expérience sur le terrain depuis huit ans et de notre réflexion d'équipe.

L'agriculture urbaine dans le quartier de date pas d'hier. On parle beaucoup des vergers d'antan de Notre-Dame-de-Grâce, mais Côte-des-Neiges a aussi été une zone prospère d'agriculture urbaine jusqu'à la dernière guerre. Par exemple, sur l'avenue de Courtrai en bordure nord du quartier CDN, près de la voie ferrée, nous avons recueilli un témoignage précieux sur des activités de production agricole (oignons, petits fruits, pommes, maïs, pommes de terre, etc.) qui ont eu lieu jusqu'aux années 1940, avant les projets d'urbanisation qui sur plusieurs décennies ont donné au quartier Côte-des-Neiges son visage actuel.

Dans ce contexte, voici la liste des principaux acteurs locaux actuellement impliqués dans la « renaissance » de l'agriculture urbaine dans le quartier :

- Arrondissement de CDN—NDG (gestion des jardins communautaires; financement des jardins collectifs);
- Université de Montréal via le projet PAUSE (Production agricole urbaine soutenable et écologique; apiculture et jardinage);
- SOCENV (jardins collectifs et mixtes);
- Acteurs individuels tels propriétaires privés, locataires, CPE, écoles (projets variés).

La SOCENV est un organisme environnemental fondé en 1996 et actif dans le quartier de CDN. Son activité principale a d'abord été l'Éco-quartier CDN (programme environnemental de la Ville), à laquelle se sont ajoutées la gestion de l'Écocentre de CDN pendant quelques années, puis celle des biens des évictions de l'arrondissement et divers projets de verdissement et de revitalisation environnementale urbaine.

Sur le plan de l'agriculture urbaine, la SOCENV a démarré son premier jardin collectif en 2004, en partenariat avec l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), et n'a pas arrêté depuis. Elle a donc accumulé huit ans d'expérience en jardinage urbain en milieu urbain dense et en contexte socio-économique défavorisé.

L'annexe présente l'inventaire à jour des jardins sous la gestion de la SOCENV. Cette liste n'inclut pas les deux jardins communautaires du territoire, dont nous assurons l'animation depuis cette année, ainsi que le jardin Victoria, géré selon un partenariat institutionnel-municipal-communautaire.

RECOMMANDATIONS

Jardinage communautaire

- Explorer la possibilité d'aménager un ou deux nouveaux jardins communautaires dans le quartier CDN, par exemple dans la portion sud du quartier qui est relativement éloignée des trois jardins communautaires existants et dans le développement Blue Bonnets;
- Optimiser la productivité des jardins communautaires existants (moyens suggérés : augmenter l'approvisionnement en compost de qualité, offrir davantage de formation horticole aux jardiniers, soutenir davantage l'utilisation de compostières sur place, expérimenter des pratiques nouvelles comme l'utilisation sécuritaire du bois raméal fragmenté, promouvoir l'utilisation d'engrais et amendements naturels fabriqués au Québec);
- Offrir un meilleur soutien aux comités des jardins communautaires;

- Aménager davantage de bacs de jardinage surélevés afin de répondre à la tendance du vieillissement de la population;
- Modifier les règlements de gestion des jardins communautaires afin de réserver les parcelles aux résidents de chaque arrondissement et non de la ville de Montréal.

Jardinage collectif ou privé

- Flexibiliser le processus de financement des projets de jardinage collectif pour permettre des activités à l'année longue, notamment en hiver pour le recrutement et la planification qui permettent un meilleur déroulement de la saison de jardinage;
- Étudier certaines options pour stabiliser et améliorer le financement des organismes actifs en agriculture urbaine à l'échelle des arrondissements, tout en conservant une équité avec les organismes des autres secteurs dont les besoins sont aussi pertinents (options possibles : financement sur plus d'une année, contributions non-matérielles sous forme de prêt d'équipement, de services ou de don d'intrants difficiles à obtenir pour un OBSL, appui auprès d'autres bailleurs de fonds, aide à la recherche de terrains, etc.)
- Étudier l'idée d'offrir une petite réduction de taxes foncières aux propriétaires (institutionnels, commerciaux et/ou résidentiels privés) qui rendent accessible à leurs locataires et/ou à des résidents, souvent en partenariat avec un OBNL, une parcelle de terrain (ou un toit sécurisé) pour faire du jardinage; en contrepartie, étudier l'option complémentaire d'imposer une surtaxe aux propriétaires de stationnements et ceux qui pavé leur terrain;
- Promouvoir activement les bénéfices de l'aménagement de toits sécuritaires propices au jardinage en contenant et de toits verts (intensifs ou extensifs);
- Permettre dans certains parcs la prise en charge de plates-bandes de fines herbes et fleurs par les résidents intéressés (sur demande);
- Encourager la commercialisation de la production privée de produits agricoles en autorisant la vente alimentaire sur le trottoir à certaines périodes de l'année (« vente de garage » alimentaire).

Apiculture urbaine

- Étudier le potentiel réel et les défis (gestion, sécurité, responsabilité) de l'apiculture urbaine dans chaque arrondissement et proposer, s'il y a lieu, une réglementation municipale plus adaptée au contexte urbain que la réglementation provinciale.

Arboriculture urbaine

- Mener un projet pilote de plantation d'arbres fruitiers sur une rue peu passante, après consultation des résidents riverains (avec suivi des paramètres de faisabilité suivants : taux de vandalisme s'il y a lieu, acceptabilité par les résidents, évaluation de l'importance des besoins en entretien, mesure des récoltes, observation de leurs modes d'appropriation par les résidents, potentiel pour activités de sensibilisation);
- Créer un projet-pilote de plantation d'un verger urbain sur un terrain institutionnel, en partenariat institutionnel-municipal-communautaire, et en faire le suivi au moins sur 5 ans.

Aviculture urbaine

- Observer l'expérience de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie et amorcer une réflexion en tenant compte des particularités de CDN et NDG, notamment la densité résidentielle et les défis de salubrité existants.

Agriculture urbaine (général)

- Rendre disponible aux jardiniers à l'échelle locale des semences de qualité en facilitant l'organisation de trois ou quatre foires des semences à Montréal, plutôt qu'un seul événement très fréquenté, moins accessible à tous et où les visiteurs se marchent sur les pieds;
- Faciliter l'organisation à l'échelle de chaque arrondissement une vente printanière de plants de légumes et d'herbes afin de d'améliorer l'accès des jardiniers urbains à des plants de qualité pour pratiquer l'agriculture urbaine;

- Promouvoir activement au moyen d'un portail internet le concept de partage de terrain (« Land Share »), selon lequel un propriétaire qui est dans l'incapacité de jardiner seul donne accès à son terrain à un jardinier sans terre, moyennant un partage des récoltes;
- Étudier les modalités d'une meilleure valorisation du bois raméal urbain pour améliorer la fertilité à long terme des sols urbains, en tenant compte des problématiques environnementales (dépôt de polluants aériens) et phytosanitaires (tache goudronneuse, agrile du frêne, etc.);
- À l'échelle de chaque arrondissement, créer et publiciser une carte des zones les moins exposées à la pollution automobile donc théoriquement les plus propices à l'agriculture urbaine;
- Promouvoir activement les techniques modernes ou méconnues d'agriculture urbaine (contenants avec réserve d'eau, hydroponie, jardinage vertical, jardinage en lasagne, etc.) au moyen des outils de communication de la Ville (maisons de la culture, bulletins d'arrondissement, site internet, guide)
- Offrir un service de tests de sols pour éclairer les jardiniers qui se posent des questions sur la qualité des sols à jardiner dans leur voisinage (au préalable, étudier les conséquences possible d'un tel service, au niveau de la responsabilité légale des propriétaires fonciers et de la Ville);
- Vérifier le caractère soutenable des projets de serres haute technologie installées sur les toits commerciaux, au moyen d'une analyse de cycle de vie complète, avant d'impliquer les ressources de la Ville dans ce dossier.

Agriculture urbaine (gouvernance)

- Respecter les contextes socio-urbanistiques très variés à l'échelle inter- et intra-arrondissement, en privilégiant l'énoncé de plans d'action concrets à l'échelle des arrondissements et des grands principes à l'échelle de la Ville-centre;
- Tenir compte des calendriers de travail des organismes impliqués sur le terrain en agriculture urbaine et planifier autant que possible les grands rendez-vous collectifs en agriculture urbaine (ex : colloques) entre les mois de novembre et mars, afin de faciliter la participation des petits organismes locaux aux instances et événements qui les concernent.

ANNEXE 1
RÉSEAU DES JARDINS COLLECTIFS DE CÔTE-DES-NEIGES
Tableau synthèse en date du:
11 juin 2012

Nom du jardin	Fondation	Nb membres	District	Type de jardin (scolaire, voisinage, commu-nautaire, organisme)	Parcelles (Collectives ou familiales)	Aire (pieds carrés)	Parte-naire(s)
Des Nations	2007	8	SNO	Scolaire	Familiales	704	École des Nations
Félix-Leclerc	2010	4	CDN	Scolaire	Familiales	365	École F.-Leclerc
Gatineau	2004	2	CDN	Voisinage	Collectives	1295	OMHM
Goyer	2006	4	DAR	Voisinage	Collectives	1830	Proprio privé
Kitayama	2009	12	CDN	Voisinage	Collectives	2000	Proprio privé
Lavoie 1	2004	5	CDN	Voisinage	Collectives	1700	OMHM
Mountain Sights	2008	10	SNO	Commun.	Collectives	889	CCMS
Pl. Lucy	2007	10	SNO	Voisinage	Familiales	144	OMHM
Pl. Newman	2008	8	SNO	Voisinage	Familiales	821	OMHM
PROMIS	2012	10	DAR	Organisme	Collectives	640	PROMIS
Simonne-Monet	2004	7	CDN	Scolaire	Collectives	540	École SM
St-Pascal	2008	8	DAR	Organisme	Familiales	1764	Paroisse NDN, Baobab
Vézina	2012	10	SNO	Voisinage	Collectives	32	Hapopex
Victoria	2011	7	SNO	Commun.	Collectives	400	Hôpital général juif

Aire totale (pieds carrés):	13124
Aire totale (mètres carrés):	1205
Jardiniers inscrits:	105
Jardins actifs:	14